

Les excursions du bail commercial

#actualités

#baux commerciaux

#principes

Référence : CIA-17781-003

Durée : 1 jour

Prix : Connectez-vous pour connaître le prix

Description

Cette formation a pour objectif de vous donner, de manière interactive et dynamique avec des exemples concrets, les clés pour maîtriser le statut des baux commerciaux : comprendre les mécanismes fondamentaux qui vous permettront de négocier et gérer les baux dans les meilleures conditions.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'auditeur saura :

- Structurer vos connaissances en y intégrant les dernières actualités
- Identifier les points de vigilance pour sécuriser vos dossiers et prévenir le risque de contentieux
- Améliorer la rentabilité d'un patrimoine immobilier loué à bail commercial
- Optimiser la gestion des baux

Programme de la formation

I. La réforme Pinel du 18 juin 2014

- A. Les conventions dérogatoires au statut
- B. Les clauses réputées non écrites
- C. Le congé du locataire
- D. Les nouveaux indices de référence
- E. Le lissage des hausses de loyer
- F. L'inventaire des charges et impôts
- G. Le droit de préemption du locataire

II. Les grands principes

- A. La déspecialisation
- B. La révision
- C. La cession
- D. La sous-location
- E. Le départ anticipé du locataire
- F. Le droit au renouvellement
- G. Les procédures de renouvellement
- H. Le loyer du bail renouvelé
- I. Le refus de renouvellement
- J. La clause résolutoire

Pour qui ?

Personnes concernées par la formation :

Notaire, Collaborateur rédacteur.

Pré-requis :

Connaissance générale du statut des baux commerciaux

Les points forts de la formation

- Formation intégrant l'actualité législative et jurisprudentielle
- Présentation des problématiques essentielles
- Audit du bail

Les moyens pédagogiques

- Support pédagogique
- Tour de table
- Cas pratiques

Évaluation des acquis

Les acquis de la formation seront évalués par des mises en situation pratiques pendant la formation.

Une évaluation des connaissances acquises sera également organisée afin de mesurer l'appropriation.

Pourquoi choisir cette formation

- 50 participants formés en 2024
- 251 questions écrites sur 2024
- 1620 questions orales en 2024